

Convention cadre GPV
Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains

[Les orientations stratégiques

– **Engager, poursuivre et renforcer la démarche de développement social urbain par :**

- Le renforcement des équipes opérationnelles
- La concertation avec les habitants : mise en place d'espaces de concertation sur les enjeux globaux du grand projet de ville et création au niveau intercommunal d'un atelier de formation des habitants
- Le soutien à la vie associative par une simplification des démarches administratives et la rapidité du versement des subventions

– **Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du site par :**

- Une amélioration des services publics : état des lieux, adaptation et modernisation, réhabilitation d'écoles et gymnases
- Le renforcement de la prévention et de la tranquillité publique : développer les actions de prévention, assurer la présence de la justice et de la police, former les acteurs de quartier sur les phénomènes de violence, engager un partenariat avec l'Éducation nationale
- Un encouragement du développement culturel : soutenir et mettre en réseau les initiatives culturelles
- Une action sur l'éducation et la formation : diversifier les modes d'accueil de la petite enfance, soutenir les contrats éducatifs locaux et les actions périscolaires, favoriser les actions pour adultes pour un accès aux savoirs et la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme
- Un meilleur accès aux soins et une action de santé publique : territorialiser les actions de santé, favoriser l'approche de santé communautaire et soutenir l'atelier santé-ville
- Une aide au maintien des commerces de proximité et à l'implantation de nouvelles activités
- Une action sur les transports en commun et les déplacements urbains : diversifier l'offre de déplacements
- Une amélioration de l'habitat et une diversification de l'offre de logements : requalifier le parc social, revaloriser le parc privé, améliorer l'accueil dans les foyers de travailleurs, rénover des équipements scolaires, mettre en valeur des éléments paysagers
- La mise en place d'une gestion urbaine de proximité

– **Favoriser l'insertion en s'appuyant sur l'économie sociale et solidaire et sur le développement économique par :**

- Une aide à la recherche et à l'accès à l'emploi : rendre lisibles les actions menées par les ANPE et les dispositifs locaux de recherche d'emploi, optimiser le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi
- Un développement des contacts entre les structures de formation pour améliorer les sorties de formation et permettre un accès à l'emploi et un rapprochement de l'offre de formation et de l'offre d'emploi
- Un soutien au développement de la plate-forme linguistique et aux structures d'insertion
- Une redynamisation du tissu économique, un partenariat avec les PME-PMI, et une aide à la création d'activités

[Les projets d'aménagement structurants

– **Poursuivre ou démarrer des projets urbains de quartier**

- En phase pré-opérationnelle : Clos-Saint-Lazare et Moulin-Neuf à Stains, et Floréal-Saussaie-Courtilles à Saint-Denis
- À engager : quartier sud de Pierrefitte, Allende à Saint-Denis, Centre-ville (cité-jardin) à Stains

– **Développer des nouveaux pôles de transport en commun avec le prolongement de la ligne 13 du métro**

– **Requalifier la voirie en boulevards urbains**

– **Revaloriser la zone des Tartres pour en faire un lieu d'attractivité économique**